



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Direction des Assemblées, des Affaires Générales et Juridiques
Service Travaux des assemblées / Courrier

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

Conformément à l'article 10 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020 modifié visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19, le public autorisé à y assister sera limité à 10 personnes.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

- 1. Décision prise à l'unanimité par le conseil municipal de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin en application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales.**
- 2. Centre Communal d'Action Sociale.**
 - a) Fixation du nombre de membres composant le conseil d'administration.
Nombre proposé : douze soit six membres élus en son sein par le conseil municipal et six membres nommés par le Maire (outre celui-ci qui assure la présidence)
 - b) Désignation à scrutin secret à la proportionnelle au plus fort reste des six membres élus en son sein par le conseil municipal pour siéger au conseil d'administration
- 3. Syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (SIFUREP).**
Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la Commune au sein du comité du Syndicat
- 4. Syndicat Intercommunal pour la restauration collective (SIRESCO).**
Désignation de trois délégués titulaires et de trois délégués suppléants pour représenter la Commune au sein du comité du syndicat
- 5. Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC).**
Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant représentant la Commune au sein du comité du syndicat

6. Commission d'appels d'offres.

Désignation de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants représentant le conseil municipal (élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste).

7. Etablissement Public Campinois de Géothermie

Désignation des cinq membres représentant le conseil municipal au conseil d'administration de l'EPCG.

8. Caisse des Ecoles.

- a) Fixation du nombre de membres délégués pour représenter le Conseil Municipal au sein du comité d'administration. Nombre proposé : deux
- b) Désignation de ces deux délégués.

9. Ecole privée Sainte Thérèse.

Désignation d'un représentant de la Commune de Champigny-sur-Marne au sein de l'organisme de gestion de l'école.

10. Syndicat Autolib Vélib Métropole

Désignation d'un délégué du conseil municipal représentant la Commune au sein du comité du syndicat.

11. Syndicat mixte d'action foncière du département du Val de Marne (SAF 94).

Désignation d'un délégué du conseil municipal représentant la Commune au sein du comité du syndicat.

12. Etablissement public Société du Grand Paris

Désignation d'un représentant de la commune pour siéger au comité stratégique institué auprès du conseil de surveillance dudit établissement public.

13. Etablissement Public Foncier d'Ile de France.

Désignation d'un représentant pour siéger au sein de l'assemblée spéciale dudit établissement.

14. Commission Locale d'Evaluation des Charges Territorial (C.L.E.C.T) de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour représenter la Commune de Champigny-sur-Marne au sein de la C.L.E.C.T.

15. Commission Locale d'Evaluation des Charges Territorial (C.L.E.C.T) de la Métropole du Grand Paris

Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour représenter la Commune de Champigny-sur-Marne au sein de la C.L.E.C.T.

16. Commission consultative de l'énergie de la Métropole du Grand Paris

Désignation d'un délégué titulaire et un suppléant pour représenter la Commune de Champigny-sur-Marne au sein commission.

17. SADEV 94 (Société d'aménagement et de développement des villes et du département du Val de Marne)

Désignation d'un représentant de la Commune pour siéger et agir au conseil d'administration ainsi qu'à toute assemblée de ladite société.

18. SCIC d'HLM « IDF HABITAT »

Désignation d'un représentant permanent de la Commune de Champigny pour siéger et agir au conseil d'administration de ladite société.

19. SPL Marne au Bois Aménagement

Désignation d'un délégué représentant la Commune de Champigny-sur-Marne pour siéger au conseil d'administration.

20. Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense dit « correspondant défense ».

FINANCES / COMMANDES PUBLIQUES / TARIFS

21. Compte de gestion

22. Compte administratif

23. Reversement à l'Etablissement Public Territorial redevance spéciale

24. Reversement à l'Etablissement Public Territorial de la TEOM 2020

25. Prise en charge par la Commune, au titre de la protection fonctionnelle, de la réparation des préjudices subis par un agent communal

26. Fixation des taux T.L.P.E. pour l'année 2021

27. Demande de subvention au titre du Fond d'Investissement Métropolitain – extension de la flotte automobile communale en carburant propre

28. Cessions de véhicules appartenant au parc automobile municipal

29. Avenant à la délégation de service public – patinoire

30. Versement au domaine public d'une voie communale privée dénommée Chemin d'exploitation en vue de la construction du 6ème collège.

31. Dénomination de la voie nouvelle reliant la rue Alexandre Fourny au Chemin du Buisson : rue Dominique ADENOT.

32. Convention de coopération avec l'association Action Prévention Sport (APS) relative à la prise en charge des consultations de médecine sportive au CMS Ténine pour la réalisation du certificat d'aptitude à la pratique sportive.

33. Programme d'actions 2020 du Contrat de Ville.

34. Attribution d'indemnités de fonctions mensuelles aux élus.

35. Tarifs des spectacles de la saison 2020/2021.

36. Avenant à la convention passée avec le département dans le cadre du spectacle vivant.

37. Inscription des crédits nécessaires à la rémunération des emplois de cabinet.